

Mairie de Crégols
Procès verbal de la séance du conseil municipal
du 7 juillet 2026

Présents : Didier Pech, Anne-Marie Delbos, Luc Weiss, Jean-Paul Bernard, Isabelle Jonas, Dimitri Leduc

Excusée : Sophie Conquet

Absents : --

Pouvoirs : --

Secrétaire de séance : Isabelle Jonas

Convocation et ordre du jour du 30/06/2026

La séance est ouverte à 16 h sous la présidence de Didier Pech.

1. Approbation du procès verbal de la séance du 4 juin 2026

Approuvé à l'unanimité.

2. Délibérations

Délibération 1 : Éclairage public dans le bourg

2 plages horaires : été de 21h à minuit, hiver de 18h à 23h et de 6h à 9h

La bascule entre ces 2 plages horaires été/hiver a lieu avec le changement d'heure.

Approuvée à l'unanimité.

3. Questions diverses

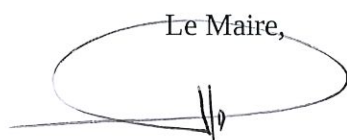
- Modifier la zone du droit de préemption : suite à l'annulation du PLUi (la préemption était possible dans toute la zone du Bourg), besoin d'étendre la zone de préemption afin de pouvoir acheter le logement social : cela relève d'une décision communautaire. Vote prévu le jeudi 9 juillet à la CCPLL.
- Fête du pâturage : il y a eu une subvention FDVA accordée. Les élus attendent la publication des comptes pour voir si une subvention de la commune est nécessaire.

- Projet citoyen en lien avec la mairie pour la chapelle de Trégoux. Cela fait suite à la proposition de la part de 2 habitantes de Trégoux pour s'occuper de la chapelle : entretien, besoins de rénovation, recherches historiques (archives, bibliothèque CAUE). Cette chapelle est encore sacralisée et est un bien communal.
- Une sortie aux archives est à prévoir pour rechercher l'historique de la grotte de Fond d'Erbie
- Chemin karstique : le chemin d'accès à la phosphatière est dégradé. Besoin de mettre en place des panneaux pour alerter les usagers.
- Une réunion avec le SDIS a eu lieu le 10 juin 2026 auquel a participé un élu.
- Réserve à eau (en cas d'incendie) de Trégoux : des habitants ont demandé si pouvait être plantée une haie pour des raisons esthétiques. C'est envisageable en plantant des essences locales à distance du grillage (au moins 50 cm).

Prochain conseil en septembre 2026.

La séance est levée à 18h30.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'M' followed by a vertical stroke and a small flourish.

La Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'S' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.